

Master Urbanisme et aménagement parcours Maîtrise d'ouvrage des projets urbains (MOPU)

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)
Université Gustave Eiffel

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 4,
[Autre]

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Champs sur Marne - Cité Descartes

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation continue

Site web de la formation :

<https://eup.fr/>

Présentation de la formation

Les principaux objectifs de la formation consistent à : former des professionnels en mesure de concevoir, de piloter les différentes phases du projet urbain et d'en coordonner les multiples intervenants ; les familiariser aux enjeux, logiques et dispositifs d'action des maîtrises d'ouvrage ; les sensibiliser aux risques, incertitudes et itérations des projets urbains complexes.

Capacité d'accueil

15 à 20 stagiaires

Co-accréditations

Université Gustave Eiffel

Compétence(s) visée(s)

Les compétences à l'issue de la formation sont les suivantes : Inscrire le projet urbain en cohérence avec une stratégie globale de développement d'un territoire et les modalités d'actions publiques locales ; Elaborer et rendre opérationnel un projet urbain ; Produire des connaissances et des analyses dans les domaines liés à l'urbanisme et les rendre disponibles ; Développer une capacité d'analyse des politiques territoriales et des projets urbains.

Débouchés professionnels

Les diplômés seront en mesure de progresser dans les postes occupés, d'évoluer dans les missions qu'ils effectuent et/ou d'engager une reconversion. Ils pourront exercer leurs activités dans les services en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et des projets urbains au sein des collectivités territoriales et des services de l'Etat, dans les organismes de logement social, dans la promotion immobilière, chez des opérateurs de services urbains, chez des aménageurs...Le Master permet de postuler aux fonctions de chef de projet, aux postes de coordination et de conception des projets urbains

Environnement de recherche

Le master est en relation étroite avec les activités scientifiques développées au sein de trois laboratoires qui constituent les principaux supports recherche de la formation: le Lab'Urba, le LATTs et le LVMT

Stage / Alternance

Format de la formation : présentiel avec accès aux ressources numériques (supports de cours, documentation)
Le suivi d'un stage est exigé pour les demandeurs d'emploi.

Contrôle des connaissances

Selon les modules : modalités de contrôle individualisées (étude de cas, note d'approfondissement) et de productions collectives (atelier, note stratégique, note d'ingénierie)
Production et soutenance d'un mémoire individuel.

Selon les modules : modalités de contrôle individualisées (étude de cas, note d'approfondissement) et de productions collectives (atelier, note stratégique, note d'ingénierie)
Production et soutenance d'un mémoire individuel.

Calendrier pédagogique

La formation compte 500 heures. Elle se déroule chaque semaine, le vendredi et le samedi, de janvier à décembre (avec une interruption en juillet et août). Elle est précédée d'une journée de conférence introductive (en décembre), organisée par la promotion antérieure.

Calendrier de la session 2024 (sous réserve d'évolution) :

- Conférence introductive : décembre 2023
- Début de la formation : janvier 2024
- Fin de la formation : décembre 2024
- Période d'examen : contrôle continu

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'EUP.

Modalités d'admission en formation continue

Publics concernés : Professionnels exerçant ou ayant exercé dans des domaines en lien avec l'architecture et de l'urbanisme

Pré-requis : deux années d'expérience en lien avec les domaines de la formation + un diplôme équivalent à quatre années d'études supérieures. Il est possible d'intégrer la formation par une validation des acquis professionnels.

Modalités : les admissions sont effectuées au fur et à mesure des candidatures. Elles sont prononcées après l'examen du dossier candidature et un entretien individuel.

- Tarif avec financement par un tiers (hors CPF) : 7 000 €
- Tarif individuel : 4 500 €

*La tarification individuelle relève d'une dérogation tarifaire (article D714-62 du code de l'éducation,). Elle s'applique en l'absence de prise en charge par un tiers (entreprise, abondement CPF entreprise, OPCO, Pôle emploi...).

Dans le cas d'une mobilisation du seul CPF (non abondé par l'employeur), la tarification individuelle s'applique. Si le CPF ne couvre pas le prix de la formation, le stagiaire s'acquitte du reste à payer.

Dans le cas d'une prise en charge partielle par l'employeur, le coût résiduel est à la charge du stagiaire. Le montant du coût résiduel ne peut pas excéder le tarif individuel.

Une réduction supplémentaire au tarif individuel et/ou reste à payer peut être accordée sur critères de ressources et examen d'une commission.

Responsables pédagogiques

Françoise NAVARRE
navarre@u-pec.fr

Scolarité

Cité Descartes Bâtiment Bienvenüe 14-20 bld Newton
Bâtiment A, 2ème étage
Bureau A321
77450 Champs-sur-Marne

01 71 40 80 33
fc-eup@u-pec.fr

